



Procès-verbal de la 1^{ière} **assemblée régulière** 2009-2010 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi 11 mai 2009, à 10 h 00, au Parc National de Plaisance, chemin des Presqu'îles à Plaisance.

PRÉSENCES

Madame Paulette Lalande, présidente et préfet de la MRC de Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, vice-président et conseiller de la ville de Gatineau
Monsieur Pierre Rondeau, trésorier et préfet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Madame Sylvie Daigle, représentante du secteur Citoyens, citoyennes
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Jocelyne Houle, conseillère de la ville de Gatineau
Monsieur Jean Lafrenière, maire de la municipalité de Val-des-Monts
Monsieur Norman MacMillan, ministre responsable de la région de l'Outaouais, ministre délégué aux Transports et député de Papineau
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC de Pontiac
Monsieur Claude Millette, conseiller de la ville de Gatineau
Monsieur Guy Morissette, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, représentant du secteur Développement social et santé
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien
Madame Marlène Thonnard, présidente de l'Université du Québec en Outaouais, représentante du secteur Éducation supérieure, recherche et science
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Lise Waters, présidente de Loisir Sport Outaouais, représentante du secteur Culture, loisir, sport
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

ABSENCES

Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Julien Croteau, président de la commission scolaire des Draveurs, représentant de la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais et du secteur Éducation primaire et secondaire
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Monsieur Edward J. Mc Cann, maire de la municipalité de Pontiac
Monsieur Jean Perras, préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Jean Benoît, directeur général Outaouais, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Madame Cécile Chrétien, conseillère à l'intervention collective régionale de l'Office des personnes handicapées du Québec

Madame Danielle Dubé, directrice régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Madame Suzanne Ménard, directrice régionale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Monsieur André Blais, maire de la municipalité de Papineauville
Madame Michèle Borschers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake
Madame Suzanne Dagenais, chef de la planification stratégique de la ville de Gatineau
Madame Sylvie Descoeurs, responsable des communications, attachée politique régionale du ministre Norman MacMillan
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur Louis-Philippe Hurtubise, directeur général du Réseau des entreprises du secteur du bois de l'Outaouais
Madame Roxanne Lauzon, directrice générale adjointe de la MRC de Papineau
Monsieur Ghislain Ménard, directeur général de la MRC de Papineau
Monsieur Raymond Ménard, pro-maire de la municipalité de Plaisance
Monsieur Jean-Marc Purenne, directeur général par intérim de Loisir, Sport Outaouais
Monsieur Charles Thériault, journaliste du journal Le Droit
Monsieur Gilbert W. Whiteduck, chef de bande de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg
Madame Marlene Carle, conseillère de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg
Madame Darhlene Twenish, conseillère de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg
Monsieur Rene Commonda, conseiller de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg
Monsieur Charles Blais, directeur général adjoint de la CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de développement et de communication de la CRÉO
Monsieur Félix Bussièrès, coordonnateur de la Table jeunesse Outaouais de la CRÉO
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Madame Mélodie Hallé, agente de programme de la Table jeunesse Outaouais de la CRÉO
Monsieur Nicolas Gilbert, agent de participation citoyenne de la Table jeunesse Outaouais de la CRÉO
Monsieur Pierre Labrecque, directeur de la CRRNTO de la CRÉO
Madame Geneviève Lalande, agente de développement de la CRÉO
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Monsieur Réjean Lampron, agent de développement de la CRÉO
Madame Carole Perreault, agente de développement de la CRÉO
Monsieur Richard Sévigny, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Christian Taillon, agent de développement de la CRRNTO de la CRÉO
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

Madame Paulette Lalande, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 10 h 10 et Monsieur Jean-Luc Lussier, directeur général du Parc National de Plaisance souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-09-10-01

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'ordre du jour en y ajoutant deux points à 7a2 Mandat afin d'identifier un tracé alternatif au Parc de la Gatineau, 11 Résolution FDR – Résultats des projets, en y retirant le point 6f1 et en y reportant le point 11i.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Ouverture
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2009 (décision)
- 4.- Rapport de la présidence :
 - a) Activités (information)
 - b) Calendrier des assemblées 2009-2010 (décision)
 - c) Correspondance (information)
- 5.- Rapport de la direction générale :
 - a) Activités (information)
 - b) Adoption de l'évolution des dépenses du mois de mars 2009 (décision)
 - c) Tableau 2008-2009 corrigé du Fonds de développement régional (FDR), des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais (information)
 - d) Tableau 2009-2010 Fonds de développement régional (FDR), des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais (information)
 - e) Revue de presse (information)
- 6.- Commissions régionales – rapport d'activités :
 - a) Développement social et santé, Madame Sylvie Daigle
 - b) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters
 - c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins
 - d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande
 - 1 Nomination à la commission (décision)
 - 2 Visite de la ministre Courchesne (information)
 - 3 Rapport préliminaire du Forum innovation 2009 (information)
 - e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Madame Jocelyne Houle
 - 1 État de situation – matières résiduelles – Table des préfets (information)
 - f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Pierre Rondeau
 - 1 ~~Problématique des bois sans preneur (bois de trituration) dans le cadre des opérations forestières 2009-2010 (décision)~~ (point retiré)
 - 1 Date du Forum régional annuel CRRNTO 2009 (décision)
 - g) Table jeunesse Outaouais, Monsieur Félix Bussières
 - 1 Renouvellement de l'adhésion à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (décision)
 - 2 Nomination d'un membre votant et de son substitut à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (décision)
 - h) Comité de vérification, Monsieur Pierre Rondeau, président (information)

- 7.- Comité régional – rapport d’activités :
- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle
 - 1 Rencontre avec le ministre responsable de la région, Monsieur Norman MacMillan (information)
 - 2 Mandat afin d’identifier un tracé alternatif au Parc de la Gatineau (décision)
- 8.- Période publique de questions
- 9.- Entente MTQ-CRÉO – Transport collectif
- a) Réalisation d’un état de situation en transport collectif et adapté en Outaouais (décision)
- 10.- Présentation par Monsieur Gilbert W. Whiteduck, chef de bande de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg (information)
- 11.- PROJETS – Fonds de développement régional (FDR) :
- Résolution FDR – Résultats des projets (décision)

Axe développement social et santé :

- a) Indicateurs de développement des communautés de l’Outaouais (décision)
- b) Cadre d’intervention en sécurité alimentaire (décision)

Axe développement économique et emploi :

- c) Colloque sur l’utilisation du bois dans la construction résidentielle et institutionnelle : une opportunité pour l’Outaouais (décision)

Entente spécifique agroalimentaire :

- d) TCAO – Plan d’action annuel 2009-2010 (décision)
- e) CRÉDÉTAO – Plan d’action annuel 2009-2010 (décision)
- f) Plate-forme régionale bio 2009 (décision – positionnement de la CRÉO)
- g) Production de champignons sauvages en forêt (décision)
- h) Structuration de la mise en marché de semences de ginseng en milieu forestier – Phase I (décision)

~~Entente spécifique en matière d’égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais :~~

- ~~i) Femmes et politique municipale : Élection 2009, je suis candidate! (décision) (point reporté)~~

Entente spécifique sur la régionalisation de l’immigration en Outaouais 2007-2010 :

- j) Bonification de l’entente (décision)
- k) R-SITO Régionalisation de l’immigration 2009 (décision)
- l) Multipli-Cité – MRC de Papineau (décision)
- m) Service d’accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents – volet immigration – MRC de Pontiac (décision)
- n) Agent d’intégration des nouveaux arrivants (activités d’intégration) – MRC des Collines (décision)
- o) Complicité Emploi – MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (décision)

Politique de soutien au développement d’événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif :

MRC des Collines-de-l’Outaouais :

- p) Piggyback Fringe Festival – 2^{ème} édition (décision)
- q) Festival des récoltes de Wakefield (décision)
- r) Festival d’été des Collines – 1^{ère} édition (décision)
- s) Festival de la Grande Descente de la Gatineau – 3^{ème} édition (décision)

MRC de Papineau :

- t) Festiv-Arts 2009 – 4^{ième} édition (décision)
- u) Tour du Lac Simon – 3^{ième} édition (décision)
- v) Symposium Art/nature « Pierre qui roule » - 5^{ième} édition (décision)

MRC de Pontiac :

- w) Rodéo Pontiac (décision)

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :

- x) Festival d'été de Maniwaki – 3^{ième} édition (décision)
- y) Festival Images et Lieux – 5^{ième} édition (décision)
- z) Festival country et équestre de Bois-Franc (décision)

Ville de Gatineau :

- aa) Fête d'antan – 2^{ième} édition (décision)
- bb) Festival de l'Outaouais Émergent – 3^{ième} édition (décision)
- cc) Rendez-vous international de la BD de Gatineau – 10^{ième} édition (décision)

Politique de soutien à la mise en œuvre du plan d'action de protection des lacs et cours d'eau :

- dd) Service d'accompagnement et de sensibilisation pour la protection des lacs et cours d'eau 2009-2010 (décision)
- ee) Recherche action France-Québec – gestion intégrée et concertée dans les bassins versants et gestion spatiale du territoire (décision)
- ff) Prendre son lac en main, une approche de développement durable pour le lac des Plages et son bassin versant (décision)

- 12.- PROJETS – Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF) :
 - a) Ajustement au montant autorisé pour la réalisation des appels de service dans le 3^{ième} champ d'activités (décision)
- 13.- Levée de l'assemblée

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 MARS 2009

CA-09-10-02

Monsieur Claude Millette appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

a) Activités :

La présidente fait le rapport de ses activités depuis le dernier conseil d'administration :

- Le 4 avril 2009 : Gala du tourisme à l'hôtel Hilton du Lac Leamy ;

- 6 avril 2009 : Participation à la rencontre de la Table des aînés et des retraités de l'Outaouais et à une conférence de presse de la ministre Marguerite Blais ;
- 17 avril 2009 : Conférence de presse concernant BERSO – guichet unique pour les listes d'attente pour les centres de la petite enfance de l'Outaouais ;
- 23 avril 2009 : Participation à la rencontre à Québec du ministre Claude Béchard avec Pierre Rondeau, Jean Hébert et Pierre Labrecque concernant le régime forestier ;
- 24 avril 2009 : Présidence du Forum sur les saines habitudes vie à l'Université du Québec en Outaouais ;
- 28 avril 2009 : Dîner avec Monsieur François Jetté, président de la Table Éducation Outaouais concernant la persévérance scolaire.

b) Calendrier des assemblées 2009-2010 :

CA-09-10-03

Madame Lise Waters appuyée par
Madame Sylvie Daigle

propose d'adopter le calendrier des assemblées 2009-2010 du conseil d'administration en y ajoutant un Lac-à-l'épaule pour les membres du conseil le 22 juin 2009 en après-midi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Correspondance :

La présidente dépose la correspondance reçue et envoyée depuis le dernier conseil d'administration.

5.- RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

a) Activités :

La présidente demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter ses activités :

- Rencontre avec les promoteurs et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles concernant les projets de l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration ;
- 23 avril 2009 : Participation à la rencontre à Québec du ministre Claude Béchard avec Pierre Rondeau, Paulette Lalande et Pierre Labrecque concernant le régime forestier ;
- Premier départ du Train à vapeur Hull-Chelsea-Wakefield le samedi 9 mai 2009 ;
- 12-13 mai 2009 : Table Québec-Régions avec les directeurs généraux des CRÉ et le sous-ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à Saint-Paulin. Sujets qui seront discutés :
 - répartition du FDR ;
 - occupation du territoire ;
 - arrimage des interventions des CRÉs au niveau national.
- Embauche de Monsieur Luc Frève, CA au poste de contrôleur de gestion qui débutera demain matin le 12 mai 2009 ;
- Lac-à-l'épaule avec les employés de la CRÉO les 27-28 mai 2009.

b) Adoption de l'évolution des dépenses du mois de mars 2009 :

Le directeur général dépose l'évolution des dépenses du mois de mars 2009.

- c) **Tableau 2008-2009 corrigé du Fonds de développement régional (FDR), des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais :**

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert dépose le tableau corrigé 2008-2009 du Fonds de développement régional (FDR), des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais.

- d) **Tableau 2009-2010 du Fonds de développement régional (FDR), des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais :**

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert dépose le tableau 2009-2010 du Fonds de développement régional (FDR), les ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés, de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et de la Table jeunesse Outaouais.

- e) **Revue de presse :**

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

6.- **COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS**

- a) **Développement social et santé :**

Madame Sylvie Daigle, présidente de la commission régionale Développement social et santé fait le résumé des activités de la commission.

- b) **Culture, loisir, sport :**

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture, loisir, sport fait le résumé des activités de la commission.

La présidente, Madame Paulette Lalande offre ses condoléances à Madame Waters pour le décès de sa sœur.

- c) **Développement économique et emploi :**

En l'absence de Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique et emploi, Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement fait le résumé des activités de la commission.

- d) **Éducation, recherche et science :**

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, recherche et science fait le résumé des activités de la commission.

- 1 **Nomination à la commission :**

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) doit entériner la liste officielle et la composition des membres de chaque commission régionale ;

ATTENDU QUE la CRÉO a adopté la nouvelle composition de la commission régionale Éducation, recherche et science en décembre 2007 ;

ATTENDU QUE cette composition précise qu'un siège est réservé d'office à un expert-conseil « Enseignement collégial », celui-ci étant recommandé par la Table Éducation Outaouais, nommé par la CRÉO ;

ATTENDU QUE la Table Éducation Outaouais recommande la nomination de Madame Marielle Poirier, directrice générale du Cégep de l'Outaouais, pour siéger à la commission régionale Éducation, recherche et science au poste d'expert-conseil « Enseignement collégial » ;

CA-09-10-04

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Jocelyne Houle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais entérine la nomination de Madame Marielle Poirier au poste d'expert-conseil « Enseignement collégial » de la commission régionale Éducation, recherche et science.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 Visite de la ministre Courchesne :

La présidente informe les membres que Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est en tournée au Québec concernant la stratégie action jeunesse et que nous attendons la confirmation de sa visite en Outaouais.

3 Rapport préliminaire du Forum innovation 2009 :

La présidente dépose le rapport préliminaire du Forum innovation 2009 qui a eu lieu le 29 mai dernier à l'Université du Québec en Outaouais.

e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport :

Madame Jocelyne Houle, présidente de la commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport étant absente à la dernière rencontre, Monsieur Daniel Fortin, agent de développement fait le résumé des activités de la commission.

1 État de situation – matières résiduelles – Table des préfets :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la Table des préfets fait l'état de situation sur les matières résiduelles et informe les membres qu'ils attendent une volonté ministérielle quant à la valorisation des nouvelles technologies à la future politique de gestion des matières résiduelles. Une rencontre de la Table aura lieu ce midi avec le ministre responsable de région, Monsieur Norman MacMillan.

f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais fait le résumé des activités de la commission.

- 1 ~~Problématique des bois sans peuplier (bois de trituration) dans le cadre des opérations forestières 2009-2010~~ (point retiré)
- 2 Date du Forum régional annuel de la commission 2009 :

ATTENDU QUE le 17 mai 2006, le gouvernement du Québec a mis en place le Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) (réf. au décret 415-2006) ;

ATTENDU QUE le 11 décembre 2006, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a adopté et mis en œuvre la proposition régionale à l'égard du mandat relatif à l'implantation de sa CRRNT ainsi qu'à la réalisation de son PRDIRT.

Aussi, cette proposition régionale précise que la CRRNT se veut le lieu de concertation, d'orientation et de coordination des groupes socio-économiques de la région en matière de conservation des écosystèmes, de protection de l'environnement et de mise en valeur des ressources naturelles sur territoire public ;

ATTENDU QUE cette proposition régionale comportait le projet de *Règlement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais*, lequel projet a fait l'objet d'une consultation publique à l'automne 2006 ;

ATTENDU QUE le 30 avril 2007, le conseil d'administration de la CRÉO a adopté et mis en œuvre ledit règlement tel qu'il avait été transmis au ministre des Ressources naturelles et de la Faune le 12 décembre 2006 ;

ATTENDU QUE le 5 mai 2008, le conseil d'administration de la CRÉO a adopté de mettre en application une version révisée du *Règlement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais* ;

ATTENDU QU'en vertu dudit règlement, le conseil d'administration de la CRÉO doit adopter le lieu, la date, et l'heure où se tiendra le Forum régional annuel ;

CA-09-10-05

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais entérine que le Forum régional annuel 2009 de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) ait lieu le jeudi 9 juin 2009, de 8h30 à 16h00 à l'endroit jugé le plus approprié par le directeur de la CRRNTO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Table jeunesse Outaouais :

Monsieur Félix Bussièrès, coordonnateur de la Table jeunesse Outaouais fait le résumé des activités de la Table.

1 Renouvellement de l'adhésion à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais trouve important et essentiel de participer aux échanges et travaux de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec.

CA-09-10-06

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le renouvellement de l'adhésion de la Table jeunesse Outaouais à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec pour la période située entre le 1^{er} juin 2009 et le 31 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 Nomination d'un membre votant et de son substitut à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec :

CA-09-10-07

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais délègue Madame Isabelle Sabourin, présidente de la Table jeunesse Outaouais comme membre élu votant à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec ainsi que Monsieur Guillaume Arseneault, vice-président de la Table jeunesse Outaouais pour agir à titre de substitut pour la période située entre le 1^{er} juin 2009 et le 31 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 CRIC :

Le coordonnateur de la Table jeunesse Outaouais dépose le dépliant de la 3^{ème} édition du Grand CRIC qui aura lieu du 5 au 7 juin 2009 au Centre touristique du Lac-Simon.

h) Comité de vérification :

Monsieur Pierre Rondeau, président du comité de vérification informe les membres que la rencontre prévue le 24 avril dernier a été reportée à une date ultérieure.

7.- COMITÉ RÉGIONAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Comité des sentiers VHR :

Madame Jocelyne Houle, présidente du comité des sentiers pour les véhicules hors-route fait le résumé des activités du comité.

1 Mandat afin d'identifier un tracé alternatif au Parc de la Gatineau :

ATTENDU la démarche effectuée par le comité des sentiers VHR, par voie de lettre, adressée le 18 février 2009 et demandant une prolongation du droit de passage des motoneiges sur le sentier interrégional du secteur Quyon-Lac-des-Loups traversant le Parc de la Gatineau, propriété de la Capitale Nationale du Canada (CCN) ;

ATTENDU QUE la CCN par voie d'une lettre en date du 23 avril 2009 accepte le principe de permettre le passage des motoneiges dans le Parc de la Gatineau et ce, jusqu'en 2011 ;

ATTENDU QUE cette prolongation est conditionnelle à l'embauche d'un consultant d'ici au 30 juin 2009 qui aura pour mandat d'identifier un tracé alternatif au Parc de la Gatineau et que les travaux soient entamés et le financement confirmé d'ici juin 2010 ;

ATTENDU QUE la CCN offre de contribuer à la hauteur d'un maximum de 10 000 \$ à l'embauche de ladite ressource et des travaux ;

ATTENDU QUE les coûts entourant l'embauche de la ressource et de son mandat à réaliser sont évalués à tout près de 20 000 \$;

CA-09-10-08

Monsieur Michel Allard appuyé par
Monsieur Jean Lafrenière

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise un soutien financier d'un maximum de 10 000 \$, une fois sollicité l'ensemble des partenaires pressentis pour participer financièrement à cette démarche, afin de retenir les services d'un consultant de manière à réaliser le mandat de proposer un tracé alternatif à celui passant actuellement dans le Parc de la Gatineau et que cette embauche survienne d'ici la date limite fixée au 30 juin 2009.

ET

De mandater le directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour finaliser le protocole d'entente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.- **PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

Madame Michèle Borschers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake demande au président de la Table des préfets, Monsieur Pierre Rondeau quand la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles sera en vigueur et si la valorisation y sera incluse. Monsieur Rondeau l'informe que le comité a demandé à la ministre Line Beauchamp de renouveler la politique de gestion des matières résiduelles en y incluant les nouvelles technologies et qu'il espère qu'elle sera adoptée au plus tard à l'automne 2009.

9.- ENTENTE MTQ-CRÉO – TRANSPORT COLLECTIF

a) Réalisation d'un état de situation en transport collectif et adaptée en Outaouais :

ATTENDU QU'en date du 5 juin 2008, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) signait une entente avec le ministère des Transports du Québec concernant les modalités de réalisation du Plan d'action régional intégré en transport collectif sur le territoire de la CRÉO ;

ATTENDU QUE par la dite entente, les parties se dotaient de priorités d'action en transport dont notamment la formation d'un Comité consultatif régional relevant de la commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport de la CRÉO ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional a été constitué et que ses membres se sont rencontrés et ont décidé de présenter un appel de propositions, sur invitation, pour la réalisation d'un état de situation en transport collectif et adapté en Outaouais ;

ATTENDU QU'il n'existe aucune étude des services de transport collectif pour les territoires de la MRC de Papineau, de la MRC de Pontiac et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QU'il existe une étude réalisée en 2008 des services de transport collectif pour le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ;

ATTENDU QU'il n'existe aucune étude des services de transport adapté pour les territoires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de la MRC de Papineau, de la MRC de Pontiac et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE la CRÉO, sur recommandation du Comité consultatif régional et de la commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, invitait le 17 avril 2009, cinq (5) firmes de consultants, pour la réalisation d'un état de situation en transport collectif et adapté en Outaouais ;

ATTENDU les exigences de l'offre de services et les critères de sélection détaillés à l'appel de propositions, joint à la présente ;

CA-09-10-09

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais mandate le Comité de gestion constitué des quatre directeurs généraux des Corporations de transport de chacune des MRCs de l'Outaouais et du directeur général de la CRÉO, représenté par l'agente de développement, planification intégrée du transport, pour procéder à l'analyse des soumissions reçues et recommander le choix d'une firme de consultants.

ET

Que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise l'utilisation d'un montant maximum de 85 000 \$ pour la réalisation d'un état de situation en transport collectif et adapté en Outaouais qui sera financé dans le cadre de l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la CRÉO.

ET

Que suite à la recommandation du Comité de gestion, le directeur général et la présidente de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais soient mandatés afin de signer le contrat avec la firme retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.- **PRÉSENTATION PAR MONSIEUR GILBERT W. WHITEDUCK, CHEF DE BANDE DE LA RÉSERVE KITIGAN ZIBI ANISHINABEG**

Monsieur Gilbert W. Whiteduck, chef de bande de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg présente un aperçu de sa communauté.

11.- **PROJETS – FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)**

Résolution FDR – Résultats des projets :

CA-09-10-10

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que dans toutes les fiches de projets soit ajouté une section concernant les résultats antérieurs obtenus pour tout projet qui est l'objet d'un renouvellement de financement de la part de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Axe développement social et santé :

a) **Indicateurs de développement des communautés de l'Outaouais :**

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE le projet d'indicateurs de développement des communautés de l'Outaouais permettra d'atteindre les objectifs suivants de la planification stratégique, soit :

- Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
- Accroître la vitalité des communautés ;

ATTENDU QUE le projet d'indicateurs de développement des communautés est supporté par un vaste partenariat régional ;

ATTENDU QUE ce projet pourra être actualisé de façon quinquennale afin d'avoir un portrait du potentiel de développement des communautés qui restera à jour ;

ATTENDU QUE ce projet permettra une connaissance plus fine des communautés de la région et un déploiement optimal de l'Approche territoriale intégrée sur le territoire de l'Outaouais ;

CA-09-10-11

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Madame Marlène Thonnard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, d'une subvention maximale de 60 000 \$ représentant 20 % des coûts admissibles, à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais pour la réalisation de son projet intitulé « *Indicateurs de développement des communautés de l'Outaouais* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Cadre d'intervention en sécurité alimentaire :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE le projet de cadre d'intervention en sécurité alimentaire vise à permettre l'atteinte des orientations stratégiques suivantes :

- Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion social³ ;
- Assurer l'accessibilité et la proximité des services sur chaque territoire de la région ;

ATTENDU QUE le projet de cadre d'intervention en sécurité alimentaire permettra une plus grande concertation régionale sur l'ensemble des territoires en sécurité alimentaire ;

ATTENDU QUE le projet de cadre d'intervention en sécurité alimentaire est un élément complémentaire à la démarche de déploiement de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) en Outaouais par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ;

CA-09-10-12

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, d'une subvention maximale de 9 300 \$, représentant 32 % des coûts admissibles, à la Table de Concertation sur la Faim et le développement social de l'Outaouais pour la réalisation du projet intitulé « *Cadre d'intervention en sécurité alimentaire* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Axe développement économique et emploi :

c) Colloque sur l'utilisation du bois dans la construction résidentielle et institutionnelle : une opportunité pour l'Outaouais :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la région vise plus spécifiquement dans ses orientations à « Consolider et reconverter le secteur industriel forestier via l'innovation et la valeur ajoutée » et à « Supporter la mise en œuvre du plan de développement du créneau d'excellence Industrie de la production et de la transformation de bois de type feuillu » ;

ATTENDU QUE le Réseau des entreprises du secteur du bois de l'Outaouais (RESBO) est un partenaire privilégié de la CRÉO dans ses efforts pour soutenir le développement de la deuxième et troisième transformation du bois ;

ATTENDU l'intention du gouvernement du Québec de favoriser l'utilisation du bois dans la construction non-résidentielle et institutionnelle ;

ATTENDU QUE ce colloque vise à rassembler les donneurs d'ordre en maîtrise d'ouvrage (pouvoirs publics, secteur privé, collectivités locales), les receveurs d'ordre en maîtrise d'ouvrage (industrie de la construction, entreprises de fabrication) et tout autre organisme ou groupe intéressé afin de créer des initiatives conjointes de promotion et d'utilisation accrue du bois dans la construction en Outaouais ;

ATTENDU QUE le projet pourrait entraîner, à moyen terme, des retombées économiques et sociales directes pour les municipalités de la région ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais juge essentielle l'implication du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Ordre des ingénieurs du Québec ainsi que de l'Ordre des architectes du Québec ;

CA-09-10-13

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), d'un montant maximal de 9 410 \$, représentant 31 % des coûts totaux admissibles, au Réseau des entreprises du secteur du bois de l'Outaouais (RESBO) pour la réalisation de son projet intitulé « *Colloque sur l'utilisation du bois dans la construction résidentielle et institutionnelle : une opportunité pour l'Outaouais* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entente spécifique agroalimentaire :

d) TCAO – Plan d'action annuel 2009-2010 :

ATTENDU la signature en 2008 par la CRÉO, le MAPAQ, le MAMR et le ministre responsable de la région, d'une troisième entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais (2008-2011) ;

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l'économie identifié dans l'axe Développement économique et emploi de la planification stratégique régionale 2007-2012 adoptée par la CRÉO ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire de l'Outaouais s'est doté d'un plan stratégique régional sectoriel 2006-2012 et d'un plan d'action régional 2006-2009 et que la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) s'engage à mettre en œuvre les actions pour lesquelles elle est imputable ;

ATTENDU QUE le comité de gestion de l'entente spécifique portant sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais et que la commission régionale Développement économique et emploi de la CRÉO ont convenu du besoin de doter la région d'une expertise spécifique pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat agroalimentaire, notamment sous l'angle de la mise en marché et du développement des produits agroalimentaires de la région, et qu'une rencontre des intervenants sera organisée rapidement ;

ATTENDU QU'en ce sens, la CRÉO se réserve le droit de préciser ses attentes et les résultats attendus dans le protocole d'entente qu'elle signera avec la TCAO ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional –volet Entente spécifique et qu'il est recommandé par le comité de suivi de l'entente spécifique portant sur le développement durable du secteur agroalimentaire ;

CA-09-10-14

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais, d'un montant maximal de 55 000 \$, représentant 37 % du coût total du projet, à la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais pour la réalisation des activités et des actions inscrites à son plan d'action annuel 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) CRÉDÉTAO – Plan d'action annuel 2009-2010 :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU la signature, en mai 2008, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le plan quadriennal 2006-2009 du Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) travaille à la mise en œuvre des objectifs de l'entente spécifique ;

ATTENDU QUE le CRÉDÉTAO procèdera à l'embauche d'une adjointe scientifique afin de diversifier le portefeuille des projets de R&D et d'augmenter l'effet levier des contributions externes ;

ATTENDU QUE les activités du CRÉDÉTAO sont importantes pour assurer l'essor des secteurs agricole et agroalimentaire de notre région (ratio moyen de 1 \$ en région pour 6 \$ de contributions externes) ;

ATTENDU QUE les projets de recherche et de développement du CRÉDÉTAO ont permis à des producteurs de diversifier leurs activités dans de nouvelles opportunités agricoles ;

ATTENDU QUE les activités du CRÉDÉTAO ont des retombées économiques importantes sur le plan des investissements et de la création d'emplois ;

ATTENDU QUE le financement du plan d'action annuel du CRÉDÉTAO a été doublé en 2005 pour passer de 20 000 \$ à 40 000 \$ et que l'organisme peut venir chercher du financement supplémentaire par d'autres projets financés dans le cadre du FDR - volet Entente spécifique ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique et qu'il est recommandé par le comité de suivi de l'entente spécifique portant sur le développement durable du secteur agroalimentaire ;

CA-09-10-15

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais, d'un montant maximum de 40 000 \$, représentant 25,7 % des coûts totaux admissibles, au Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation des projets inscrits à son plan d'action annuel 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) Plate-forme régionale agricole bio 2009 :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l'économie identifié dans l'axe Développement économique et emploi de la planification stratégique régionale 2007-2012 adoptée par la CRÉO ;

ATTENDU QUE ce projet, toujours en lien avec la (PSR) 2007-2012, vise à diversifier l'agriculture régionale et à soutenir le démarrage et le transfert des entreprises agricoles afin d'assurer la relève du secteur ;

ATTENDU QUE le projet rejoint également l'enjeu priorisé par la CRÉO sous l'axe Développement économique et emploi qui vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat et améliorer la compétitivité des entreprises en encourageant le développement d'une culture et d'une relève entrepreneuriale et en créant un environnement suscitant l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes ;

ATTENDU la signature, en mai 2008, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais et que ce projet rejoint les objectifs que s'est fixée la région dans cette entente spécifique ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire de l'Outaouais s'est doté d'un plan stratégique régional sectoriel 2006-2012 et d'un plan d'action régional 2006-2009 ;

ATTENDU QUE ce projet, bien qu'implanté dans la municipalité de l'Ange-Gardien, revêt un caractère régional et que la CRÉO ne supportera qu'un seul projet de plate-forme bio pour la région de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet régional répond aux critères du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique et qu'il est recommandé par le comité de suivi de l'entente spécifique portant sur le développement durable du secteur agroalimentaire ;

ATTENDU QUE la CRÉO, dans ce contexte, souhaite concrétiser son appui à ce projet régional parce qu'il est particulièrement structurant pour le développement durable du secteur agroalimentaire ;

ATTENDU toutefois que le financement du projet n'est pas suffisamment complété (attaché) pour s'assurer que le projet démarrera cette année ;

CA-09-10-16

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais réserve pour l'année 2009, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais, un montant maximum de 35 000 \$ pour le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation de son projet *Plate-forme régionale agricole bio – 2009* et que le promoteur ait un délai de 3 mois afin de compléter le montage financier de son projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Production de champignons sauvages en forêt :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU la signature, en mai 2008, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE les activités du Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) sont importantes pour assurer l'essor des secteurs agricole et agroalimentaire de notre région (ratio moyen de 1 \$ en région pour 6 \$ de contributions externes) ;

ATTENDU QUE les projets de recherche et de développement du CRÉDÉTAO ont permis à des producteurs de diversifier leurs activités dans de nouvelles opportunités agricoles ;

ATTENDU QUE le CRÉDÉTAO verra à diffuser les résultats de sa recherche auprès non seulement des producteurs intéressés, mais également auprès des organisations chargées de développer l'entrepreneuriat agricole et ce, afin que soit mis en place des mécanismes de transferts des connaissances ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique et qu'il est recommandé par le comité de suivi de l'entente spécifique portant sur le développement durable du secteur agroalimentaire ;

CA-09-10-17

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais, d'un montant maximum de 6 069 \$, représentant 7,6 % des coûts totaux admissibles, au Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation de son projet *Production de champignons sauvages en forêt*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) **Structuration de la mise en marché de semences de ginseng en milieu forestier – Phase I :**

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l'économie identifié dans l'axe Développement économique et emploi de la planification stratégique régionale 2007-2012 ;

ATTENDU la signature, en mai 2008, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire de l'Outaouais s'est doté d'un plan stratégique régional sectoriel 2006-2012 ;

ATTENDU QUE les projets de recherche et de développement du Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) ont permis à des producteurs de diversifier leurs activités dans de nouvelles opportunités agricoles ;

ATTENDU QUE le CRÉDÉTAO verra à diffuser les résultats de sa recherche auprès non seulement des producteurs intéressés mais également auprès des organisations chargées de développer l'entrepreneuriat agricole et ce, afin que soit mis en place des mécanismes de transferts des connaissances ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique et qu'il a reçu la recommandation positive du comité de suivi de l'entente spécifique ;

CA-09-10-18

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais, d'un montant maximal de 7 000 \$, représentant 17,7 % du coût total du projet, au Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation du projet *Structuration de la mise en marché de semences de ginseng en milieu forestier – phase I*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

~~Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais~~

i) ~~**Femmes et politique municipale – Élection 2009, je suis candidate!**~~ (point reporté)

Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais 2007-2010 :

j) **Bonification de l'entente :**

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) dans sa planification stratégique régionale 2007-2012 vise à accroître la vitalité des communautés et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés ;

ATTENDU QUE la CRÉO a adopté l'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais lors de son conseil d'administration du 12 mars 2007 ;

ATTENDU QUE la CRÉO vise l'implantation sur chaque territoire d'un agent de promotion, d'accueil et d'intégration en immigration ;

ATTENDU QUE le poste d'agent de promotion, d'accueil et d'intégration peut être jumelé à des services existants ;

ATTENDU QUE la CRÉO a lancé un appel d'offres en régionalisation de l'immigration et que des promoteurs de chaque territoire ont déposé des projets ;

ATTENDU QUE les demandes financières liées aux projets proposés dépassent les sommes disponibles ;

ATTENDU QUE les promoteurs de l'Outaouais s'engagent à revoir leurs projets afin de les adapter aux sommes disponibles ;

ATTENDU QUE la CRÉO a décidé de participer à l'Entente spécifique en investissant, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), d'un montant de 50 000 \$ par année sur 3 ans (2009-2010-2011), ce qui donne un budget initial total de 150 000 \$ par année pour financer l'ensemble de l'entente ;

ATTENDU QU'une bonification des sommes disponibles est nécessaire afin d'atteindre les objectifs visés sur l'ensemble de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le comité de gestion de l'Entente spécifique recommande la distribution territoriale suivante des fonds disponibles :

TERRITOIRE	PROMOTEUR RETENU POUR 2008-2009	TITRE DU PROJET	FINANCEMENT MAXIMAL ACCORDÉ 2008-2009	FINANCEMENT DISPONIBLE 2009-2010	FINANCEMENT DISPONIBLE 2010-2011
Outaouais	SITO	R-SITO Régionalisation- Outaouais	72 000 \$	76 000 \$	80 000 \$
Des Collines	CLD Des Collines	Agent d'intégration des nouveaux arrivants (activités d'intégration)	22 000 \$	24 000 \$	26 000 \$
Papineau	Carrefour Jeunesse Emploi de Papineau	MULTIPLI-CITÉ	22 000 \$	24 000 \$	26 000 \$
Pontiac	Carrefour Jeunesse Emploi du Pontiac	Service d'accueil, intégration des nouveaux résidents, volet immigration	22 000 \$	24 000 \$	26 000 \$

Vallée de la Gatineau	Carrefour jeunesse Emploi de la Vallée- de-la-Gatineau	COMPLICITÉ- EMPLOI	22 000 \$	24 000 \$	26 000 \$
Autres projets (à préciser)	A préciser	A préciser	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Frais de gestion			5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Total du financement nécessaire			170 000 \$	182 000 \$	194 000 \$
Financement adopté			150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
Financement FDR supplémentaire nécessaire			20 000 \$	32 000 \$	44 000 \$

CA-09-10-19

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise la bonification de la contribution à l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais en utilisant le Fonds de développement régional (FDR) en affectant un montant maximum de 20 000 \$ en 2009, un montant maximum de 32 000 \$ en 2010 et un montant maximum de 44 000 \$ en 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

k) R-SITO Régionalisation de l'immigration 2009 :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la PSR 2007-2012 de l'Outaouais vise à accroître la vitalité des communautés (enjeu 2) et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés (enjeu 5) ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'orientation stratégique visant à mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et des mesures d'intégration socioprofessionnelles ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a une entente spécifique avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), que cette entente est résumée à l'annexe A ci-inclus et que cette entente vise trois objectifs étant de :

- Favoriser la venue de plus de personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser une meilleure répartition des personnes immigrantes en Outaouais.

ATTENDU QUE les recommandations du comité de gestion de l'entente de soutenir le projet R-SITO, Régionalisation de l'immigration 2009 ;

ATTENDU le consensus dégagé lors d'une réunion qui a réuni l'ensemble des promoteurs de projets (22 avril 2009) et que lors de cette rencontre, les bases d'un travail de concertation en régionalisation de l'immigration ont été mises en place ;

ATTENDU QUE le promoteur a actualisé son projet et sa demande de financement à la suite de cette rencontre des promoteurs ;

ATTENDU QUE les résultats attendus sont :

- La promotion de l'Outaouais auprès des personnes immigrantes : préparer le contenu et tenir 10 présentations sur l'Outaouais à Montréal en fonction du calendrier convenu par le MICC et en collaboration avec les partenaires territoriaux ;
- Réaliser 40 placements en emploi de personnes immigrantes de Montréal en Outaouais (ville de Gatineau) (dont 90% au Québec) et collaborer aux placements sur les territoires de MRC ;
- Identification et contact avec des employeurs ayant des besoins de main-d'œuvre et les sensibiliser à l'apport de la main-d'œuvre immigrante ;

ATTENDU QUE le processus de financement des projets financés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration sera revu en fonction des résultats atteints au cours de la première année ;

CA-09-10-20

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional via l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration, d'une subvention maximale de 72 000 \$, représentant 80 % des coûts admissibles, à l'organisme Service Intégration Travail Outaouais (SITO) pour la réalisation de son projet intitulé *R-SITO, Régionalisation de l'immigration 2009*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Multipli-Cité :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la PSR 2007-2012 de l'Outaouais vise à accroître la vitalité des communautés (enjeu 2) et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés (enjeu 5) ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'orientation stratégique visant à mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et des mesures d'intégration socioprofessionnelles ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a une entente spécifique avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), que cette entente est résumée à l'annexe A ci-inclus et que cette entente vise trois objectifs étant de :

- Favoriser la venue de plus de personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser une meilleure répartition des personnes immigrantes en Outaouais.

ATTENDU QUE les recommandations du comité de gestion de l'entente de soutenir le projet Multipli-Cité (MRC de Papineau) ;

ATTENDU le consensus dégagé lors d'une réunion qui a réuni l'ensemble des promoteurs de projets (22 avril 2009) et que lors de cette rencontre les bases d'un travail de concertation en régionalisation de l'immigration ont été mises en place ;

ATTENDU QUE le promoteur a actualisé son projet et sa demande de financement à la suite de cette rencontre des promoteurs ;

ATTENDU QUE les résultats visés sont :

- Identifier des employeurs sur le territoire de MRC ayant des besoins en main-d'œuvre à combler particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du milieu municipal ;
- Participer à la promotion de l'Outaouais en collaboration avec SITO, en préparant un contenu promotionnel sur leur territoire respectif et participer à deux rencontres de promotion auprès des personnes immigrantes de Montréal au cours de l'année 2009-2010 ;
- Réaliser le placement de 5 personnes immigrantes en emploi sur le territoire de la MRC (recherche de logement/maison, recherche de CPE ou inscription à l'école des enfants, emploi pour conjointe/conjoint) ;

ATTENDU QUE le processus de financement des projets financés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration sera revu en fonction des résultats atteints au cours de la première année ;

CA-09-10-21

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement dans le cadre du Fonds de développement régional via l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration, d'une subvention maximale de 22 000 \$, représentant 57% des coûts admissibles, à l'organisme Carrefour Jeunesse Emploi de Papineau pour la réalisation de son projet intitulé *Multipli-Cité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

m) Service d'accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents – volet immigration :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la PSR 2007-2012 de l'Outaouais vise à accroître la vitalité des communautés (enjeu 2) et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés (enjeu 5) ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'orientation stratégique visant à mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et des mesures d'intégration socioprofessionnelles ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a une entente spécifique avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), que cette entente est résumée à l'annexe A ci-inclus et que cette entente vise trois objectifs étant de :

- Favoriser la venue de plus de personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser une meilleure répartition des personnes immigrantes en Outaouais ;

ATTENDU QUE les recommandations du comité de gestion de l'entente de soutenir le projet Service d'accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents, volet immigration (MRC de Pontiac) ;

ATTENDU le consensus dégagé lors d'une réunion qui a réuni l'ensemble des promoteurs de projets (22 avril 2009) et que lors de cette rencontre les bases d'un travail de concertation en régionalisation de l'immigration ont été mises en place ;

ATTENDU QUE le promoteur a actualisé son projet et sa demande de financement à la suite de cette rencontre des promoteurs ;

ATTENDU QUE les résultats visés sont :

- Identifier des employeurs sur le territoire de MRC ayant des besoins en main-d'œuvre à combler particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du milieu municipal ;
- Participer à la promotion de l'Outaouais en collaboration avec SITO, en préparant un contenu promotionnel sur leur territoire respectif et participer à deux rencontres de promotion auprès des personnes immigrantes de Montréal au cours de l'année 2009-2010 ;
- Réaliser le placement de 5 personnes immigrantes en emploi sur le territoire de la MRC (recherche de logement/maison, recherche de CPE ou inscription à l'école des enfants, emploi pour conjointe/conjoint) ;

ATTENDU QUE le processus de financement des projets financés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration sera revu en fonction des résultats atteints au cours de la première année ;

CA-09-10-22

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement dans le cadre du Fonds de développement régional via l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration, d'une subvention maximale de 22 000 \$, représentant 24 % des coûts admissibles, à l'organisme Carrefour Jeunesse Emploi Pontiac pour le projet *Service d'accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents, volet immigration*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

n) Agent d'intégration des nouveaux arrivants (activités d'intégration) :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la PSR 2007-2012 de l'Outaouais vise à accroître la vitalité des communautés (enjeu 2) et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés (enjeu 5) ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'orientation stratégique visant à mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et des mesures d'intégration socioprofessionnelles ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a une entente spécifique avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), que cette entente est résumée à l'annexe A ci-inclus et que cette entente vise trois objectifs étant de :

- Favoriser la venue de plus de personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser une meilleure répartition des personnes immigrantes en Outaouais ;

ATTENDU QUE les recommandations du comité de gestion de l'entente de soutenir le projet Agent d'intégration des nouveaux arrivants (activités d'intégration) (MRC des Collines-de-l'Outaouais) ;

ATTENDU le consensus dégagé lors d'une réunion qui a réuni l'ensemble des promoteurs de projets (22 avril 2009) et que lors de cette rencontre les bases d'un travail de concertation en régionalisation de l'immigration ont été mises en place ;

ATTENDU QUE le promoteur a actualisé son projet et sa demande de financement à la suite de cette rencontre des promoteurs ;

ATTENDU QUE les résultats visés sont :

- Identifier des employeurs sur le territoire de MRC ayant des besoins en main-d'œuvre à combler particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du milieu municipal ;
- Participer à la promotion de l'Outaouais en collaboration avec SITO, en préparant un contenu promotionnel sur leur territoire respectif et participer à deux rencontres de promotion auprès des personnes immigrantes de Montréal au cours de l'année 2009-2010 ;
- Réaliser le placement de 5 personnes immigrantes en emploi sur le territoire de la MRC (recherche de logement/maison, recherche de CPE ou inscription à l'école des enfants, emploi pour conjointe/conjoint) ;

ATTENDU QUE le processus de financement des projets financés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration sera revu en fonction des résultats atteints au cours de la première année ;

CA-09-10-23

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement dans le cadre du Fonds de développement régional via l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration, d'une subvention maximale de 22 000 \$, représentant 30 % des coûts admissibles, à l'organisme CLD des Collines-de-l'Outaouais pour le projet *Agent d'intégration des nouveaux arrivants (activités d'intégration)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

o) **Complicité Emploi :**

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la PSR 2007-2012 de l'Outaouais vise à accroître la vitalité des communautés (enjeu 2) et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés (enjeu 5) ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'orientation stratégique visant à mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et des mesures d'intégration socioprofessionnelles ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a une entente spécifique avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), que cette entente est résumée à l'annexe A ci-inclus et que cette entente vise trois objectifs étant de :

- Favoriser la venue de plus de personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en Outaouais ;
- Favoriser une meilleure répartition des personnes immigrantes en Outaouais ;

ATTENDU QUE les recommandations du comité de gestion de l'entente de soutenir le projet Complicité Emploi (MRC de La Vallée-de-la-Gatineau) ;

ATTENDU le consensus dégagé lors d'une réunion qui a réuni l'ensemble des promoteurs de projets (22 avril 2009) et que lors de cette rencontre les bases d'un travail de concertation en régionalisation de l'immigration ont été mises en place ;

ATTENDU QUE le promoteur a actualisé son projet et sa demande de financement à la suite de cette rencontre des promoteurs ;

ATTENDU QUE les résultats visés sont :

- Identifier des employeurs sur le territoire de MRC ayant des besoins en main-d'œuvre à combler particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du milieu municipal ;
- Participer à la promotion de l'Outaouais en collaboration avec SITO, en préparant un contenu promotionnel sur leur territoire respectif et participer à deux rencontres de promotion auprès des personnes immigrantes de Montréal au cours de l'année 2009-2010 ;
- Réaliser le placement de 5 personnes immigrantes en emploi sur le territoire de la MRC (recherche de logement/maison, recherche de CPE ou inscription à l'école des enfants, emploi pour conjointe/conjoint) ;

ATTENDU QUE le processus de financement des projets financés dans le cadre de l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration sera revu en fonction des résultats atteints au cours de la première année ;

CA-09-10-24

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional via l'Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration, d'une subvention maximale de 22 000 \$, représentant 30 % des coûts admissibles, à l'organisme Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau pour le projet *Complicité Emploi*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif :

MRC des Collines-de-l'Outaouais :

p) Piggyback Fringe Festival – 2^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Piggyback Fringe Festival est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-25

Monsieur Jean Lafrenière appuyé par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 1 500 \$ au Théâtre Wakefield pour la réalisation de la 2^e édition du Piggyback Fringe Festival.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

q) Festival des récoltes de Wakefield :

ATTENDU QUE le Festival des récoltes de Wakefield est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-26

Monsieur Jean Lafrenière appuyé par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 7 500 \$ au Festival des récoltes de Wakefield pour la réalisation de l'édition 2009 de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

r) **Festival d'été des Collines – 1^{ière} édition :**

ATTENDU QUE le Festival d'été des Collines est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-27

Monsieur Jean Lafrenière appuyé par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 5 500 \$ à la Fondation de la Maison de la culture des Collines pour la réalisation de la première édition du Festival d'été des Collines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

s) **Festival de la Grande Descente de la Gatineau – 3^{ième} édition :**

ATTENDU QUE le Festival de la Grande Descente de la Gatineau est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-28

Monsieur Jean Lafrenière appuyé par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 5 500 \$ au Festival de la Grande Descente de la Gatineau pour la réalisation de la 3^{ième} édition de son événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MRC de Papineau :

t) Festiv-Arts 2009 – 4^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Festiv-Arts est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la Ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-29

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 7 000 \$ à l'Association des loisirs de Montpellier pour la réalisation de la 4^{ième} édition du Festiv-Arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

u) Tour du Lac Simon – 3^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Tour du Lac-Simon est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-30

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 10 000 \$ à la municipalité de Chénéville pour la réalisation de la 3^{ème} édition du Tour du Lac Simon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

v) **Symposium Art/nature « Pierre qui roule » - 5^{ème} édition :**

ATTENDU QUE le Symposium Art/Nature « Pierre qui roule » est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires ;

CA-09-10-31

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 3 000 \$ au Centre d'Interprétation de la géologie du Grenville pour la réalisation de la 5^{ème} édition du Symposium Art/Nature « Pierre qui roule ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MRC de Pontiac :

w) **Rodéo Pontiac :**

ATTENDU QUE le Rodéo Pontiac est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-32

Monsieur Michael McCrank appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 20 000 \$ au Rodéo Pontiac pour la réalisation de la 2^{ième} édition de son événement annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :

x) Festival d'été de Maniwaki – 3^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Festival d'été de Maniwaki est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires ;

CA-09-10-33

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 8 000 \$ à la ville de Maniwaki pour la réalisation de la 3^{ième} édition du Festival d'été de Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

y) **Festival Images et Lieux – 5^{ème} édition :**

ATTENDU QUE le Festival Images et Lieux est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires ;

CA-09-10-34

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 10 000 \$ à la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau pour la réalisation de la 5^{ème} édition du Festival Images et Lieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

z) **Festival country et équestre de Bois-Franc :**

ATTENDU QUE le Festival Country et équestre de Bois-Franc est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement à titre de restructuration ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants ;

CA-09-10-35

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 2 000 \$ à titre de restructuration à la municipalité de Bois-Franc pour la réalisation de l'édition 2009 du Festival country et équestre de Bois-Franc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ville de Gatineau :

aa) Fête d'antan – 2^{ième} édition :

ATTENDU QUE la Fête d'antan est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-36

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 7 500 \$ au Musée de l'Auberge Symmes pour la réalisation de la 2^{ième} édition de la Fête d'antan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

bb) Festival de l'Outaouais Émergent – 3^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Festival de l'Outaouais Émergent est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-37

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 7 500 \$ au Festival de l'Outaouais Émergent pour la réalisation de la 3^{ième} édition de son événement annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

cc) Rendez-vous international de la BD de Gatineau – 10^{ième} édition :

ATTENDU QUE le Rendez-vous international de la BD de Gatineau est un produit intéressant pour promouvoir une région et contribuer par le fait même à son développement économique ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit selon les critères de l'appel de projets prenant fin le 31 mars dernier et visant le soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif prévoyant, pour l'année 2009-2010, une enveloppe globale de 100 000 \$, dont 20 000 \$ par MRC y incluant la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation lié à cet appel de projets a analysé et recommandé une proposition d'aide financière pour la tenue de cet événement ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet entraîne des retombées régionales positives en termes de développement et de collaboration entre les différents intervenants et qu'il reçoit l'appui de plusieurs partenaires et commanditaires en plus de susciter la participation de bénévoles ;

CA-09-10-38

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Monsieur Claude Millette

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional, via sa *Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif*, d'une aide financière maximale de 5 000 \$, conditionnel à ce que cette somme soit exclusivement dédiée à la mise en valeur et au rayonnement des auteurs-bédéistes de la région, au Salon du livre de l'Outaouais pour la réalisation de la 10^{ième} édition du Rendez-vous international de la BD de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

dd) **Service d'accompagnement et de sensibilisation pour la protection des lacs et cours d'eau 2009-2010 :**

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans les champs prioritaires d'intervention du plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau 2009-2010 ;

ATTENDU QUE le projet résulte d'une démarche concertée et mobilise les acteurs et intervenants du milieu ;

ATTENDU QUE le projet a une portée territoriale structurante et un impact direct sur la protection des lacs et cours d'eau du territoire ;

ATTENDU QUE le projet vise la prise en charge des interventions par les acteurs du milieu visé par l'intervention ;

ATTENDU QUE le projet proposé s'inscrit dans une approche intégrée et durable de protection des lacs et cours d'eau ;

ATTENDU QUE le projet est soutenu par un partenariat élargi et par des contributions financières significatives d'organismes du territoire ciblé par l'intervention ;

ATTENDU QUE le projet aura des retombées positives sur le plan environnemental, social et économique dans le territoire visé par l'intervention ;

ATTENDU QUE les actions proposées sont en continuité des interventions et du mandat reconnu de l'organisme ;

ATTENDU QUE le promoteur prévoit l'autofinancement des activités à moyen terme ;

ATTENDU QUE les activités du projet seront opérationnelles à compter de mai 2009 ;

ATTENDU QUE le comité régional d'évaluation composé des directions du MDDEP, du MAMROT et de représentants du MAPAQ et du MRNF ont procédé à l'analyse et recommandé le financement de ce projet ;

CA-09-10-39

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional via la *Politique de soutien à la mise en œuvre du Plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau 2009-2012*, d'un montant maximum de 18 000 \$, représentant 11% des coûts admissibles, au Comité de bassin versant du Lièvre pour lui permettre de réaliser en 2009-2010, le projet de service d'accompagnement et de sensibilisation pour la protection des lacs et cours d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ee) **Recherche action France-Québec – gestion intégrée et concertée dans les bassins versants et gestion spatiale du territoire :**

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans les champs prioritaires d'intervention du plan d'action régional de protection des lacs et des cours d'eau 2009-2012 ;

ATTENDU QUE le projet de recherche action est novateur, d'envergure et à rayonnement international ;

ATTENDU QUE le projet vise à impliquer dans son processus, les intervenants et les acteurs du milieu visé par la recherche action ;

ATTENDU QUE le projet proposé s'inscrit dans une approche intégrée et durable de protection des lacs et cours d'eau ;

ATTENDU QUE le projet est soutenu par un partenariat élargi et par des contributions financières significatives du gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE le projet aura des retombées positives sur le plan environnemental, social et économique dans la région ;

ATTENDU QUE le projet doit, pour se réaliser, compter sur un appui financier de la région ;

ATTENDU QUE le comité régional d'évaluation composé des directions du MDDEP, du MAMROT et de représentants du MAPAQ et du MRNF ont procédé à l'analyse et recommandé le financement de ce projet ;

CA-09-10-40

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional via la *Politique de soutien à la mise en œuvre du Plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau 2009-2012*, d'un montant maximum de 8 000 \$, représentant 2,5% des coûts admissibles, au Comité de bassin versant de la rivière Gatineau pour lui permettre de réaliser en 2009-2010, le projet de recherche action France-Québec - gestion intégrée et concertée dans les bassins versants et gestion spatiale du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ff) **Prendre son lac en main, une approche de développement durable pour le lac des Plages et son bassin versant :**

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans les champs prioritaires d'intervention du plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau 2009-2012 ;

ATTENDU QUE le projet résulte d'une démarche concertée et mobilise plusieurs acteurs et intervenants du territoire d'intervention ciblé ;

ATTENDU QUE le projet a une portée territoriale structurante et un impact direct sur la protection des lacs et cours d'eau du territoire ;

ATTENDU QUE le projet vise la prise en charge des interventions par les acteurs du milieu visé par l'intervention ;

ATTENDU QUE le projet proposé s'inscrit dans une approche intégrée et durable de protection des lacs et cours d'eau ;

ATTENDU QUE le projet est soutenu par un partenariat élargi et des contributions significatives des partenaires du territoire ciblé par l'intervention ;

ATTENDU QUE le projet aura des retombées positives sur le plan environnemental, social et économique dans le territoire visé par l'intervention ;

ATTENDU QUE les actions proposées sont en continuité du plan directeur du bassin versant du lac des Plages ;

ATTENDU QUE le promoteur prévoit l'autofinancement des activités à moyen terme ;

ATTENDU QUE les activités du projet seront opérationnelles à compter de juin 2009 ;

ATTENDU QUE le comité régional d'évaluation composé des directions du MDDEP, du MAMROT et de représentants du MAPAQ et du MRNF ont procédé à l'analyse et recommandé le financement de ce projet ;

CA-09-10-41

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, autorise le versement, dans le cadre du Fonds de développement régional via la *Politique de soutien à la mise en œuvre du Plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau 2009-2012*, d'un montant maximum de 5 000 \$, représentant 11,5% des coûts admissibles en 2009-2010 et d'un montant maximum de 5 000 \$, représentant 11,5% des coûts admissibles en 2010-2011, à la municipalité de Lac-des-Plages pour lui permettre de réaliser en 2009-2010 et 2010-2011, le projet Prendre son lac en main, une approche de développement durable pour le lac des Plages et son bassin versant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.- PROJETS – PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS (PPRMVF) :

a) Ajustement au montant autorisé pour la réalisation des appels de service dans le 3^{ième} champ d'activités :

ATTENDU QUE le 29 mars 2006, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ratifiait, avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, une entente visant la mise en œuvre du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)* ;

ATTENDU QUE le 18 juin 2007, la CRÉO s'est dotée d'un plan d'action à l'égard du récent calcul de la possibilité forestière pour le territoire public en Outaouais ;

ATTENDU QUE le 18 juin 2007, la CRÉO s'est dotée d'un plan d'action à l'égard du récent calcul de la possibilité forestière pour le territoire public en Outaouais ;

ATTENDU QUE dans la foulée du plan d'action sur la possibilité forestière, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) a mandaté, le 26 septembre 2007, un comité régional d'experts forestiers pour « préciser et prioriser ce qui doit être fait (actions) pour améliorer la performance de la région de l'Outaouais sur le plan de l'aménagement et de la sylviculture des forêts sur son territoire public » ;

ATTENDU QUE le 5 novembre 2008, ce comité régional d'experts forestiers a convenu de prioriser une nouvelle vague de projets jugés prioritaires pour la région, dont les deux projets suivants :

- I. Préciser les modes d'aménagement et les interventions sylvicoles pouvant être associés à la stratégie d'aménagement intensif des forêts de la région de l'Outaouais ;
- II. Cartographie, caractérisation et stratégies d'aménagement des strates ayant fait l'objet d'une coupe partielle dans la région de l'Outaouais et ce, avant l'année 1990 ;

ATTENDU QUE la réalisation de chacun de ces deux projets jugés prioritaires peut s'inscrire dans le PPRMVF ;

ATTENDU QUE le 15 janvier 2009, il a été convenu par tous les commissaires présents à une réunion de la CRRNTO de recommander au conseil d'administration de la CRÉO de procéder par appels de service à l'égard des deux projets mentionnés ci-dessus ;

ATTENDU QUE le 9 février 2009, la CRÉO :

1. A autorisé l'utilisation d'un montant maximum de 100 000 \$, pris dans l'enveloppe budgétaire du 3^{ème} champ d'activités du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)*, pour la réalisation des deux projets suivants :
 - I. Préciser les modes d'aménagement et les interventions sylvicoles pouvant être associés à la stratégie d'aménagement intensif des forêts de la région de l'Outaouais ;
 - II. Cartographie, caractérisation et stratégies d'aménagement des strates ayant fait l'objet d'une coupe partielle dans la région de l'Outaouais et ce, avant l'année 1990 ;
2. A mandaté Monsieur Jean Hébert, directeur général de la CRÉO pour procéder à deux appels de service, à l'analyse des propositions reçues et au choix des organismes soumissionnaires retenus pour réaliser ces deux projets ;

ATTENDU QUE la CRÉO a procédé aux deux appels de service (le 24 février 2009), à l'analyse des propositions reçues et au choix des organismes soumissionnaires retenus pour réaliser ces deux projets ;

ATTENDU QUE le montant de la proposition retenue pour le projet « Préciser les modes d'aménagement et les interventions sylvicoles pouvant être associés à la stratégie d'aménagement intensif des forêts de la région de l'Outaouais » s'élève à 48 665 \$;

Et que le montant de la proposition retenue pour le projet « Cartographie, caractérisation et stratégies d'aménagement des strates ayant fait l'objet d'une coupe partielle dans la région de l'Outaouais et ce, avant l'année 1990 » s'élève à 59 400 \$;

ATTENDU QUE le montant total des deux propositions retenues s'élève à 108 065 \$, dépassant ainsi le montant total de 100 000 \$ autorisé par résolution de la CRÉO le 9 février 2009 ;

CA-09-10-42

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise l'utilisation d'un montant supplémentaire de 8 065 \$ (portant le total de l'enveloppe à 108 065 \$), pris dans l'enveloppe budgétaire du 3^{ème} champ d'activités du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF), pour la réalisation de ces deux projets cités dans cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-09-10-43

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Monsieur Robert Coulombe

propose la levée de l'assemblée à 11h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Robert Coulombe demande que dorénavant aux rencontres de la CRÉO, de ne plus servir des bouteilles d'eau en plastique mais plutôt dans des pichets pour aider à l'environnement.